

Le double exil des Tibétains : vers l'Asie du Sud, puis l'Occident

Le cas de la France

Françoise Robin

Je tiens à associer à ce travail Xénia de Heering (CESSMA), pour la qualité de ses remarques, la rigueur de sa relecture et ses suggestions toujours pertinentes.

La présente contribution se propose de dresser un panorama historique inédit de l'exil tibétain depuis le Tibet vers l'Asie du Sud, à partir de 1959, puis vers la France, l'un des premiers pays d'accueil depuis 1960 et l'un des principaux en Occident depuis les années 2010. Cette étude va dans un premier temps rappeler les raisons de la fuite en exil en 1959 du dirigeant politique et religieux tibétain, le Dalai-Lama (né en 1935), et d'une diaspora comptant aujourd'hui quelque 120 000 personnes, au regard d'une population totale au Tibet estimée à sept millions. On évoquera ensuite les circonstances et la chronologie de l'établissement en Inde de

cette diaspora, gouvernée depuis 1960 par un gouvernement reconstitué en exil, toujours actif à ce jour et accepté par les autorités indiennes. Avec la poursuite de la crise au Tibet, ce premier exil va se prolonger et provoquer un deuxième exil, vers certains pays occidentaux, à partir des années 1990. On poursuivra donc en s'intéressant plus particulièrement au cas de la France et en plaçant les principaux repères de la présence tibétaine dans l'Hexagone. La venue d'exilés tibétains se fait d'abord au compte-goutte : en 1960, la France accueille en effet quelques Tibétains érudits triés sur le volet puis, en 1962, vingt enfants encadrés par un couple de tuteurs tibétains. Cette petite communauté s'étoffera également de quelques religieux affiliés à de nouveaux centres bouddhistes. Cette première communauté croît et fait souche en France. Des enfants naissent à partir des années 1970. Les sources divergent quant au nombre exact de Tibétains sur le sol français à l'époque – on parle d'un peu plus de cent individus vers la fin du XX^e siècle. Cette présence discrète devient toutefois plus visible dans les années 1990, notamment grâce à l'internationalisation de la cause tibétaine suite à l'attribution du prix Nobel de la paix au Dalaï-Lama en 1989 – lequel avait effectué son premier voyage en France en 1982. Le bouddhisme tibétain se développe en parallèle avec l'ouverture de centres bouddhiques, contribuant à établir le Tibet dans le paysage culturel français. Le milieu des années 2000 et, plus encore, les années 2010, marquent une rupture : on passe à environ 10 000 individus en 2020. Cette croissance est le contrecoup des manifestations de masse qui ont agité le Tibet en 2008, en amont des Jeux olympiques de Pékin. Durement réprimées, elles ont occasionné un nouvel afflux d'exilés en Inde. Mais, contrairement aux générations précédentes, les Tibétains ne restent plus en Asie du Sud, et optent assez vite pour un deuxième exil, en Occident (Suisse, Belgique, France, États-Unis, Canada, principalement). La France devient une destination de prédilection. La massification de l'exil tibétain limite toutefois les interactions avec la société française. Le souhait de maintien de la langue et de la culture, auxquelles les Tibétains demeurent très attachés, reste vivace et de nombreuses activités (éducatives ou festives) en témoignent. Si la transmission de la langue est pour l'instant relativement bien assurée au sein des familles, le plus grand défi reste son maintien dans les générations à venir, alors que la perspective d'une résolution de la

question tibétaine devient chaque jour plus improbable, que les communications avec le Tibet sont toujours plus surveillées et que l'éclatement diasporique croissant menace la transmission linguistique et culturelle.

Un départ en exil soutenu à partir de 1959, d'abord vers l'Asie du Sud

Les Tibétains, qu'on appelle aussi les habitants du toit du monde en raison du milieu de haute altitude (2000-4500 m) où ils sont traditionnellement établis, n'ont pas manifesté dans leur histoire de propension à quitter durablement leur territoire. Au contraire, ils étaient plutôt habitués à y voir converger des populations asiatiques pratiquant le bouddhisme tibétain (Mongols, Kalmouks, Bhoutanais, Ladakhis, Sherpas, pour ne citer que les plus connus). Celles-ci venaient trouver un apprentissage religieux ou acquérir des mérites, dans les hauts-lieux de spiritualité, humains et naturels, qui abondent sur le haut plateau tibétain : Lhassa, la capitale religieuse et politique, mais aussi les grands centres monastiques bouddhiques, ou encore les montagnes et lacs sacrés. Les Tibétains n'étaient pourtant pas immobiles. Des commerçants effectuaient avec leurs caravanes des voyages au long cours, reliant le Tibet à l'Inde au sud ou à la Chine à l'est ¹. Des pèlerins tibétains se rendaient bien sûr sur les hauts-

lieux bouddhiques de l'Inde et du Népal et, dans une moindre mesure, de la Chine (Wutaishan, tib. Ri bo rtse lnga). Mais ces flux n'ont guère donné lieu à des déplacements de population massifs ou durables hors du Tibet.

Fuite du Tibet et exil : l'Inde et la région himalayenne (Népal, Bhoutan) d'abord

Dès son accession à la tête de la République populaire de Chine, créée en 1949, Mao Zedong revendique l'autorité sur le Tibet. Après l'échec de ses tentatives de cohabitation avec le Parti communiste chinois, le dirigeant religieux et politique tibétain d'alors, le XIV^e Dalaï-Lama (né en 1935), est contraint à l'exil en 1959. Il entraîne dans son sillage son gouvernement et est également suivi par des dizaines de milliers de Tibétains qui prirent dans un premier temps la direction du Népal ou de l'Inde, et dans une moindre mesure celle du Bhoutan ². C'est l'Inde de Nehru qui accueille le plus important contingent de réfugiés tibétains. Les premiers exilés sont répartis en deux camps : les laïcs à Missamari (Assam) et les moines et moniales à Buxa Duar (Bengale occidental) pour y poursuivre leurs études ³. Toutefois, les conditions climatiques et d'hygiène font de très nombreuses victimes et le flux des réfugiés ne tarit pas. Une première solution fut de transférer des laïcs vers des zones de montagne, où ils sont affectés aux travaux de voirie ⁴. Les religieux sont alors envoyés à Bomdila (nord-est de l'Inde). Puis, rapidement, il faut réorganiser les communautés dans des structures plus pérennes : Nehru demande aux États de la jeune fédération indienne d'octroyer aux Tibétains des terres à défricher pour qu'ils s'y installent. Regroupés selon leur origine régionale, les

réfugiés tibétains sont petit à petit envoyés dans les camps qui se montaient sur ces terres ⁵. Finalement, on aboutit au nombre de 44 camps, lesquels existent toujours, répartis sur l'ensemble du territoire indien, ainsi qu'au Népal et au Bhoutan ⁶.

